AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 20-10-66 568112

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL
~~15 F.~~
25 F.

BULLETIN N° 73 d'OCTOBRE 1966 - DEUX-SEVRES .... P 52
INDRE-et-LOIRE .... P 48 SARTHE ...... P 42
LOIRE-ATLANTIQUE ..... P 56 VENDEE ...... P 49
MAINE-et-LOIRE .... P 55 VIENNE ...... P 50

ARBRES FRUITIERS

INFORMATIONS

MALADIE BACTERIENNE DU POIRIER - Dans les vergers où des attaques ont été constatées, il est conseillé d'effectuer aussitôt après la cueillette des variétés sensibles, un traitement à l'aide d'un produit cuprique, de préférence sous forme de sulfate. Si ce traitement a déjà été exécuté suivant les indications du bulletin du 21 septembre, le renouveler s'il a été lessivé par les pluies.

CHANCRE COMMUN DU POMMIER - Cette affection qui s'attaque surtout aux pommiers, et dans les situations très favorables aux poiriers, est favorisée par les automnes humides. Pour la combattre, il est conseillé de supprimer par la taille, dès l'automne, tous les jeunes rameaux chancreux et de traiter les chancres situés sur les rameaux âgés à l'aide d'un produit désinfectant. Enfin, une pulvérisation copieuse à l'aide d'un produit cuprique devra être exécutée lorsque les 3/4 des feuilles sont tombées, dans les vergers faiblement contaminés; dans les vergers sensibles, il est préférable d'exécuter 2 applications, la première lorsque la moitié des feuilles sont tombées, la 2ème à la chute totale des feuilles. Dans tous les cas, ces traitements devront être renouvelés en cas de précipitations abondantes.

CORYNEUM DU PECHER - Ce parasite est très répandu dans les régions de l'Ouest et s'attaque à tous les arbres fruitiers à noyau (pêcher, cerisier, abricotier, prunier). Pour le combattre il y a lieu d'effectuer à la chute des feuilles, un traitement copieux à l'aide d'un produit cuprique. Cette application devra être renouvelée en cas de précipitations abondantes.

DESSECHEMENT DES RAMEAUX DES FRAMBOISIERS - (Anthracnose et Didymella aplanata). Effectuer à la chute des feuilles une pulvérisation avec une bouillie cuprique (200 à 300 grs de cuivre métal par Hl. d'eau), après avoir éliminé par la taille les rameaux les plus attaqués. Eviter également les fumures azotées excessives.

CULTURES LEGUMIERES

MILDIOU DE LA TOMATE - Assurer jusqu'à la fin des cultures tardives, une protection permanente, ce parasite rencontrant actuellement des conditions climatiques très favorables à son développement.

DESINFECTION DES SEMENCES DE CEREALES

Le traitement des semences de céréales permet de combattre certaines maladies et insectes. Il est peu coûteux et facile à exécuter.

1°) Principales maladies combattues par le traitement chimique des semences - Il s'agit des affections dont les germes se trouvent à la surface du grain : carie du blé, charbon de l'avoine, charbon couvert de l'orge, helminthosporiose de l'orge, fusariose, septoriose, ces deux dernières étant fréquentes.

.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

112

		VIENNE .... P 51
DEUX-SEVRES ..... P 53	LOIRE-ATLANTIQUE .... P 56	SARTHE .... P 43
INDRE-et-LOIRE .. P 49	MAINE-et-LOIRE ...... P 55	VENDEE .... P 50

2°) Pratique de la désinfection des semences - La méthode la plus utilisée est le poudrage à sec ou humide. Dans le premier cas, on effectue un poudrage de la semence avec la spécialité choisie ; dans le deuxième cas les semences sont humectées au préalable avec une faible quantité d'eau, ce qui provoque une meilleure adhérence et évite les poussières toxiques.

La dose d'emploi prescrite ne doit pas être dépassée et il est préférable de réaliser le traitement à l'aide d'un appareil spécialement conçu à cet effet, le pelletage sur le sol des grains et du produit ne donnant pas un mélange suffisamment homogène. Enfin, il est rappelé que les semences traitées et non utilisées ne doivent en aucun cas pouvoir être confondues avec des grains destinés à l'alimentation et que l'emploi de produits toxiques comme les organo-mercuriques doit être soumis à des précautions particulières mélangeur hermétique, ensachage en plein air, éviter de toucher le produit avec les mains nues etc...)

3°) Produits utilisables - On peut utiliser l'un des produits suivants :

- carie du blé : sels de cuivre, fongicides organo-mercuriques, formol, hexachlorobenzène, quintozène, oxyquinoléate de cuivre, cuprobanne, carbatène, manèbe.
- charbon de l'avoine, charbon couvert de l'orge : formol, fongicides organo-mercuriques.
- helminthosporiose de l'orge : fongicides organo-mercuriques.
- fusariose et septoriose : sels de cuivre, fongicides organo-mercuriques, oxyquinoléate de cuivre, captane, thirame, dérivés quinoniques, manèbe.

L'emploi des fongicides organo-mercuriques doit être évité sur les semences mal séchées.

Certaines spécialités allient au fongicide, un insecticide (surtout le lindane), ce qui permet de lutter dans une certaine mesure contre le taupin, ou un répulsif (anthraquinone, diphénylguanidine) destiné à éloigner les corbeaux. Enfin l'utilisation de l'aldrine pour le traitement des semences est interdite.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :	Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :
J. DIXMERAS.	R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 12 OCTOBRE 1966 - 3.680 EXEMPLAIRES.